

Aménagement en montagne : Isérables vu par un jeune ingénieur agronome

Autor(en): **F.D.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **43 (1970)**

Heft 11

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-126985>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Aménagement en montagne : Isérables

vu par un jeune ingénieur agronome

La preuve par l'observation
d'une «incroyable» vitalité

77

Les Valaisans commencent à connaître M. Charly Darbellay. Ce jeune ingénieur agronome, sorti il y a quelques années du Poly de Zurich, vient d'être appelé à la présidence du groupement des populations de montagne. Il est aussi député. Mais il est surtout assistant à la chaire d'économie rurale de l'EPF de Zurich. A ce titre, il est appelé à fournir un certain nombre d'études et d'éléments propres à servir le Valais. Si nous parlons de M. Charly Darbellay, c'est qu'il vient de terminer un travail qui pourrait faire date dans l'histoire des analyses de l'économie des régions de montagne, secteur qui figure au numéro un des priorités cantonales.

Il s'agit d'une monographie d'Isérables, ce village qui a défié la nature et les communications, suspendu qu'il est dans une géographie particulièrement difficile. C'est à la demande de l'autorité même de cette commune que M. Darbellay a mené son étude. Isérables est en effet en passe d'élaborer son plan d'aménagement. Pour que celui-ci réponde véritablement aux exigences modernes, il fallait redéfinir la vocation de cette région, reposer les problèmes à leur base, en mettant à jour les données démographiques et économiques nécessaires. Le fait que ce soit une commune qui demande elle-même cette étude est significatif d'une volonté délibérée d'objectivité.

– Un pareil travail est une continuelle occasion d'indiscrétion, nous a dit M. Darbellay en nous confiant sa monographie. Grâce à la compréhension des autorités et de la population, j'ai pu avoir accès à tous les documents utiles, sans aucun problème. C'est extrêmement précieux.

Un potentiel étonnant

Dans une première partie, M. Darbellay fait l'inventaire complet de toutes les ressources d'Isérables, partant du potentiel humain pour déboucher sur l'économique.

La seule pyramide des âges démontre déjà l'existence d'un phénomène intéressant. Sur les 1220 habitants – chiffre sensiblement égal durant les derniers trente ans – les classes d'âge les plus nombreuses sont celles de 0 à 20 ans. Entre 20 et 40 ans, on constate une nette infériorité du nombre des femmes, alors que ce chiffre est égal à celui des hommes dans le décompte total. Cet exode des jeunes filles est significatif.

Plus loin, on apprend que le problème le plus grave actuellement posé est celui de la formation professionnelle. La nécessité de gagner sa vie dès la sortie de l'école a fait que les jeunes gens se sont pour la plupart orientés vers

la main-d'œuvre non spécialisée. On apprend également, chiffres à l'appui, que la plupart des personnes «formées» ont choisi des professions manuelles où elles sont très recherchées sur le marché régional du travail.

L'étude des revenus, elle, apporte d'autres constatations : le revenu moyen par famille est légèrement inférieur à la moyenne valaisanne, mais reste remarquable. 62,8% des revenus proviennent de l'agriculture exercée comme occupation secondaire dans la plupart des cas.

La construction représente 47,2% des revenus, suivie par l'industrie avec 20%, le tourisme avec 9,1%, et l'agriculture avec 5,3%. A remarquer que l'agriculture vient en tête des revenus secondaires. Ces chiffres corroborent une vieille et solide réputation d'Isérables, qui est de fournir les meilleurs ouvriers de chantiers et de construction du canton. Il est significatif aussi de dire que le tiers environ des personnes actives connaissent une migration hebdomadaire, travaillent en dehors de la région pour ne revenir dans leur famille que durant les week-ends. La moitié seulement des gens d'Isérables gagnent leur vie sur place. Et pourtant, en trente ans, la population du village n'a pas diminué.

La prospective

Le meilleur élément qui ressort de l'étude de M. Darbellay est celui de l'épargne potentielle qui s'élève à près d'un million et demi pour cette population très laborieuse. Ce qui signifie que l'ensemble de la collectivité pourrait investir une dizaine de millions, en pratiquant un service de la dette très normal. Il faut relever que le volume le plus important de l'argent épargné est mis en main de la Caisse de crédit mutuel local (Raiffeisen) et qu'il n'est pas ou peu utilisé dans la commune. Une fois de plus, l'épargne des «pauvres» sert à faire travailler «les riches».

L'avenir d'Isérables, compte tenu de tous les éléments, est loin d'être sombre. Il s'agit de rééquilibrer la balance économique villageoise, en pratiquant une meilleure politique d'investissement, et en répartissant mieux les sources de revenus.

L'agriculture restant une occupation secondaire peut être rationalisée en aménageant le territoire. L'industrie locale occupe déjà une centaine de personnes : elle doit continuer dans ce sens, avec l'appui éventuel des pouvoirs publics. C'est dans le tourisme enfin qu'Isérables doit et peut rechercher un meilleur équilibre. L'avantage de la situation étant que tout est à faire, des formules

L'activité de la construction en Suisse

78

Durant le premier semestre de 1969, 19 562 logements nouveaux ont été construits dans l'ensemble des communes suisses de plus de 2000 habitants, ce qui représente une diminution de 5,3% (1101 unités) par rapport à la même période de 1968.

Le recul de l'activité de la construction de logements s'est étendu à toutes les catégories de communes, à l'exception des petites agglomérations rurales de 2000 à 5000 habitants qui ont connu une augmentation de 8,5% du nombre de logements neufs.

Une ventilation par genre de construction montre que le nombre de logements neufs est en augmentation de 6% en ce qui concerne les maisons unifamiliales et de 2% dans les maisons plurifamiliales. Par contre, la construction de maisons combinées de commerce et d'habitation a baissé de moitié par rapport au premier semestre de 1968. Les petits appartements d'une ou de deux chambres interviennent pour 28,8% dans le total des logements réalisés. Les appartements moyens y entrent pour 56,2% et les grands appartements de cinq chambres et plus pour 15%.

Le nombre de logements en cours de construction permet de prévoir l'ampleur de l'offre en appartements neufs pour le proche avenir. A fin juin 1969, un total de 48 582 appartements étaient en cours de construction soit 6514 unités ou 15,5% de plus que durant le premier semestre de 1968. Cette augmentation, qui s'étend à toutes les classes de

nouvelles et prudentes d'investissements peuvent être mises en action.

M. Darbellay, parlant du développement, conclut en estimant que le financement de celui-ci peut être en grande partie réalisé par l'épargne régionale. C'est la démonstration la plus étonnante de cette monographie.

F. D.

«Tribune-Le Matin.»

communes, provoquera une augmentation du nombre des logements neufs d'ici peu de temps.

Les statistiques des autorisations de bâtir permettent également de dégager la tendance de l'activité de la construction d'habitations.

Pendant le premier semestre 1969, leur nombre s'éleva à 28 801, soit une augmentation de 4714 unités par rapport aux six premiers mois de 1968.

Cette augmentation concernait toutes les classes et communes à l'exception des cinq grandes villes (-25,9%).

En ce qui concerne les immeubles sans habitations, 5024 autorisations de bâtir ont été accordées contre 4771 en 1968 (1^{er} semestre).

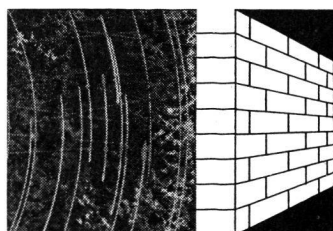
La Suisse consacre à la construction de logements une partie plus importante de son produit national brut que n'importe quel autre pays. Selon les derniers recensements internationaux comparables qui concernent l'année 1966, cette part se montait à 6,8%. Seule la France se rapprochait de ce pourcentage avec 6,3%.

A une distance plus grande suivaient la République fédérale allemande (5,5%) et la Suède (5,4%). Plus loin encore se situent l'Autriche (4,7%), le Danemark (4,3%), la Grande-Bretagne (3,5%) et les Etats-Unis (3,4%).

Au cours de ces dix dernières années, on a construit en Suisse une moyenne de 53 000 appartements par an. Les projets de construction déclarés pour 1969 prévoient une dépense de près de 5,6 milliards de francs, ce qui équivaut, par rapport à l'an dernier, à une augmentation de 900 millions de francs.

A fin juin, il y avait dans les communes de plus de 2000 habitants, près de 48 600 appartements en construction, soit 15,5% de plus qu'en 1968.

Cela permet de prévoir une augmentation des immeubles achevés et partant de l'offre en logements. Avec une production annuelle de plus de 9 appartements par millier d'habitants, la Suisse se trouve en tête de la comparaison internationale.



Les parois en briques silico-calcaires vous protègent du bruit

SA HUNZIKER⁺CIE

Fabriques de briques silico-calcaires
à Brougg,
Olten et Pfäffikon SZ